

SOMMAIRE

- o Préambule
- o Calendrier et méthodologie
- o Constats
- o Enjeux
- Les scénarii
- Annexes

1) PREAMBULE

Le Conseil de Développement du GrandAngoulême a remis plusieurs

contributions entre 2008 et 2014 sur les politiques d'aménagement et les outils

de planification structurants : PDU, SCOT, LGV, PLH ... de l'Agglomération et

de l'Angoumois.

Le Conseil s'est interrogé sur le(s) regard(s) à porter sur ces politiques et sur

la continuité de ses travaux sur ces différents thèmes.

Il a semblé important au groupe-projet, avant de poursuivre une analyse des

politiques ou des outils mis en œuvre, de travailler sur un diagnostic

transversal « partagé » de l'Agglomération afin de construire ensemble une

vision prospective à l'horizon 2030 autour de l'évolution des besoins des

habitants et des grands enjeux du territoire.

Le Groupe - projet

3

« Angoumois 2030 »

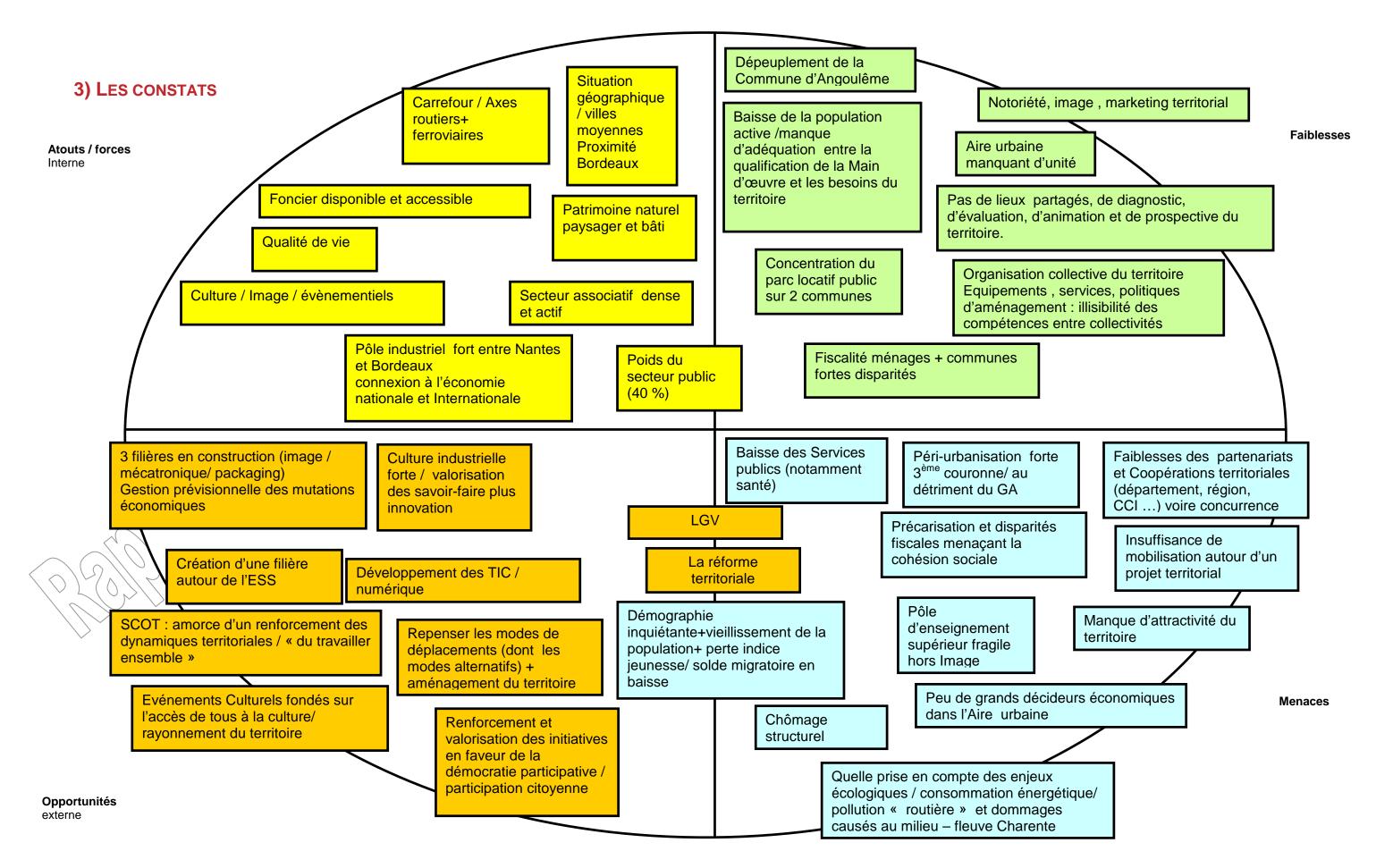
Conseil de Développement du GrandAngoulême 25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX Tél: 05 45 93 08 28 – Fax: 05 45 38 57 87



2) CALENDRIER ET METHODE

Phase préalable Constitution du groupe et conception de la démarche		Octobre à décembre 2013
Phase n°1 :		
Analyse des constats par thématique	Groupe – projet	
Regards croisés sur ces différents constats pour en analyser :	auditions :	1 ^{èr} semestre 2014
Les principales tendances et les enjeux	- Administration du GrandAngoulème	
Phase n°2 :	Groupe mélangeant :	
4 ateliers de prospective autour de 4 thèmes	- acteurs - habitants - élus	Dans le second semestre 2014
puis point sur les préconisations	- administration	
Phase n°3:		
Scénarii		Avant mars 2015
- Croisement tendances observées /idées –		
préconisations - atelier de		
prospective pour dégager des scénarii		







4) LES TENDANCES

 (Ω)

TENDANCES OBSERVEES:

La tendance générale ressentie est plutôt une tendance à la division, au morcellement, aux disparités fortes de revenus des habitants selon les communes ; avec une ville centre dont le poids démographique (un tiers) est minoritaire par rapport à l'Agglomération.

La gouvernance locale entre élus et leur capacité à se rassembler autour d'un projet territorial semble faible. Il convient toutefois de souligner la démarche engagée en 2010 qui a abouti à la création du SMA et à l'approbation du SCOT en 2013.

Une péri-urbanisation forte, 2^{nde} et 3^{ème} couronne au détriment notamment de la Ville centre et du reste du département, accentuation des écarts urbain / péri-urbain. Les populations - nouveaux arrivants et résidents qui déménagent dans l'Aire Urbaine - s'installent en périphérie de l'Agglomération. Une péri-urbanisation structurelle qui allonge les distances, favorise l'usage de la voiture et modifie la répartition des équipements publics.

Des choix politiques forts ont été posés lors du dernier mandat : aménagement du territoire et modes alternatifs de déplacements : (urbanisme, SCOT, carte des déplacements, Mobilix...).

Des disparités fiscales importantes entre les communes.

Une accentuation de la précarité avec un risque d'éclatement de la cohésion sociale du territoire.

Un chômage structurel élevé (longue durée, chômage des jeunes, des femmes, des plus des 50 ans).

L'importance de l'intérim : filières mécatronique et pôle image.

Un déséquilibre, entre Emplois offerts et les actifs occupés, qui s'accentue.

Une population importante sans diplômes – et des problèmes d'adéquation avec les emplois offerts

La population : Stabilité, mais des fragilités liées au vieillissement de la population et un indice de jeunesse en baisse. Le solde naturel est positif, mais en baisse, et le solde migratoire est relativement faible ; le territoire est-il suffisamment attractif ?

Augmentation de la population étudiante, même si non lisibilité et visibilité de la vie étudiante angoumoisine.

~///(\J)

Un cadre de vie agréable.

Attention toutefois aux problèmes écologiques (fleuve Charente, précarité énergétique, transports routiers notamment ...).

Un tissu économique encore fortement industriel et une montée du secteur tertiaire, maintien du tissu économique malgré la crise économique.

Trois filières porteuses en cours de structuration, notamment la filière image, mais fragile car dépendante des pouvoirs et des finances publics.

Des événementiels culturels forts, BD, économie de l'Image; mais peu portés et partagés par les habitants / Quelle lisibilité des choix politiques ? Quel projet territorial porté par les collectivités ? Exploite-t-on suffisamment ces atouts ?

Une faiblesse des outils de participation avec la société civile, les habitants et les acteurs, entraînant une difficulté à porter des projets communs pour le territoire : garants d'une image et d'une identité territoriale forte.



4) LES ENJEUX

Principaux enjeux soulevés dans les contributions et avis du Conseil de Développement entre 2009-2013

Les principaux enjeux pour le territoire :

1- Une mobilisation de tous pour :

- -Une stratégie partagée, une dynamique territoriale : des projets communs, des perspectives entre les institutions et les acteurs en les rendant lisibles pour tous
- -L'anticipation, l'exemplarité, l'innovation et l'excellence par rapport au Développement Durable
- -Réduire le déficit démocratique , en impulsant et soutenant la participation citoyenne et les outils de démocratie participative

2- le renforcement de l'attractivité pour ;

- -Rendre le territoire attractif afin de favoriser :
 - l'installation de nouveaux habitants
 - le développement économique
 - l'installation d'une population active : rajeunie, qualifiée et pérennisée
- Développer le tourisme
- Favoriser la transformation, les mutations économiques
- Œuyrer pour la cohésion sociale du territoire
- Repenser la fiscalité : harmonisation fiscale
- Proposer une offre de services adaptée et coordonnée
- -Soutenir la formation, l'innovation sociale

3- Développer des projets de territoire :

- Construire une gouvernance claire entre collectivités : savoir dépasser les clivages travailler ensemble : élus, administrations, acteurs et habitants
- Repenser les périmètres Agglomération /SCOT : -un territoire qui articule et harmonise l'urbain, le rurbain et le péri-urbain

LES ANNEXES

Site Internet: <u>www.codevgrandangouleme.fr</u>

LES ANNEXES

Annexe n°1 : Liste des membres du groupe - projet

Annexe n°2 : Tableau des constats – grille de caractéristiques

Site Internet: <u>www.codevgrandangouleme.fr</u>

ANNEXE N°1: LISTE DES MEMBRES DU GROUPE - PROJET

- Agnès BEL Conseillère municipale Fléac
- René BONNET Personne qualifiée
- Jean-Jacques CHABERT Association Valentin Häuy- Rapporteur
- Christelle CHERBONNIER Centre d'Information et d'Orientation
- Jean-Claude CORRIVAUD Personne Qualifiée
- Pascal DESFROUX Personne Qualifiée
- Jean-Pierre DUCAU Personne Qualifiée
- Laurence DUROUEIX Personne Qualifiée
- Claude EICHELBRENNER Personne Qualifiée
- Michel EPINOUX CFDT
- Fernand ESTEVES Personne Qualifiée
- Adrien FARRELL 16000 Images
- Joël HERIAUD Loisirs Formations Mobilité
- Julien HUART CAUE
- William JACQUILLARD Président du Conseil de Développement du GrandAngoulême
- Isabelle LOULMET La Poste- Animatrice
- Gilles MELAN Personne Qualifiée
- Alexandre NEUVILLE CD Développement
- Christian RÉ Personne Qualifiée
- Véronique ROULLET-RENOLEAU Élue Mairie de Soyaux
- Christian SESENA Personne Qualifiée
- Alain SHIPLEY CFR CGC de la Charente
- François TARDIEU Conseiller Municipal Magnac-sur-Touvre
- Sophie VIOLLEAU STGA

Site Internet: www.codevgrandangouleme.fr

ANNEXE N°2:

ATLAS DU GRAND ANGOULEME 2013 / ABS 2012 / INSEE - Décimal »

12 thématiques	Caractéristique 1	Caractéristique 2	Caractéristique 3	Caractéristique 4	Caractéristique 5	Caractéristique 6
1-Le territoire et	Angoulême se trouve à	51% de la population	1 manque d'unité et de	- Le	SCOT de	·
la situation géographique	égale distance des 3 capitales régionales: Bordeaux-Limoges- Poitiers, au croisement de 2 axes routier et ferré / Nord-Sud et Est- Ouest - Une situation « en étoile » / ferré + routier national et international (route centre Europe Atlantique) VERSION sUD -Fleuve Charente/ vallée de la Charente	du département est concentrée sur l'aire urbaine d'Angoulême /40 % sur le SCOT ? 30 % de la population charentaise résident sur le GrandAngoulême	force de cette aire urbaine : 1 ville centre de taille moyenne (42 000 habitants) et 1 morcélement du territoire central en nombreuses communes disparates en 2011 : GA : 105 846 hab SCOT :139 847 hab Aire Urb :179 540 hab	GrandAngoulême recouvre l'unité Urbaine d'Angoulême (hors trois communes :Balzac, Voeuil et Giget, Trois Palis) St Saturnin commune du GA n 'est pas dans l'unité Urbaine	l'Angoumois : 38 communes :Angou lême + 1iere couronne : 15 communes +2ieme couronne 23 communes 63 113 hectares 141 000 habitants 39,6% de la population Charentaise Continuité géographique SCOT Angoumois, projets SCOT Ruffeçois et Cognaçais	Données DATAR Systèmes Urbains Locaux (SUL) 2 SUL en Poitou Charentes: -Angoulême, Cognac,Saintes, Royan, vers bordeaux - Poitiers, Niort, La Rochelle ,Rochefort
2-La démographie et l'évolution de la population	Une stagnation de la population du GdAngoulême : 105 846 hab. en 2011 SCOT : Hypothèse de 153 000 habitants en 2030 et de 10 000 ménages nouveaux	Une péri-urbanisation importante, au niveau de l'aire urbaine, dans un rayon de 10 à 30km autour d'Angoulême - Communes 2 nd et surtout 3 ^{ème} couronne avec une évolution démographique positive (au-delà du GrandAngoulême)	Entre 1999 et 2010: Vieillissement de la population et déficit de – de 30 ans + 3824 personnes de+ de 60 ans - 2023 personnes – de 29 ans 15/ 29 ans en 2011: 18,5% en France, 16,4% en PC/ 15,3% en Charente, 18,9% sur GA	- Une évolution négative de la population active du département de la Charente (en baisse de 3 points) sur les projections à 2030 de l'INSEE.	SCOT: indice de renouvellement proche de l'unité: solde naturel =0,985 Solde migratoire =+2,10% GA: SN:+0,17 SM:-0,11 Charente: SN:-0,06 SM:+0,38	

3-Le parc de logements	58 000 logements: 50 500 résidences principales- 1 300 résidences secondaires- 6 000 logements (individuel et collectif)vacants: Durée de vacance 2,14 années taux inférieur au Département (3,55), à la Région (3,09) et à la France (2,58) Offre de logement importante entraînant une forte rotation 2300 logements du parc privé potentiellement Indignes (4%)	un taux de propriétaires occupants (52%) sur le GA 66% Charente 59,6% France	1 offre locative, publique et privée, concentrée sur 3 communes du cœur de l'agglo : Angoulême-Soyaux – St Michel / 1 parc public locatif concentré sur 2 communes : Angoulême et Soyaux (75% du PPL)	1500 logements détruits dans le cadre des 3 ORU 1000 réhabilités et 996 reconstitués dont 25% sur site BGG: 722 démolis, 524 réhab, 301 construits sur site MC:451 démol, 509 réhab, 85 construc sur site CM: 322 démol,104 réhab, 184 construc site	75 % du parc locatif public concentré sur deux communes Angoulême et Soyaux. Loi SRU 20% PPL: très fortes disparités au sein des communes de l'Agglo taux d 22,2% au niveau du GA De 1,4 % à Touvre à 39,5% à Soyaux	-47% des personnes sont locataires : répartition à 27 % dans le parc privé contre 20 % dans le parc public
4-La construction de logements et le foncier disponible	Une baisse du prix de vente au m2 pour les appartements et les maisons – une concentration des transactions d'appartements à 83% sur la ville d'Angoulême	Les habitants du Gd Angoulême demandent + de permis de construire hors GdAngoulême que l'inverse (permis de construire demandés sur GdAngoulême par des habitants hors agglo) (pour un permis GrandAngoulême / 5 sur le SCOT hors GrandAngoulême)	Sur l'ensemble de l'agglo, les terrains urbanisables sont consommés pour 1/3 : les 2/3 restants représentent 14 ans de foncier disponible (durée qui peut s'accroître si la taille des parcelles diminue)	SCOT DOO 2013/ Prescription relative à la densité minimale pour les extensions urbaines : Angoulême : au moins 40 logements/hectare 1iere couronne : au -25 2 ^{ième} couronne : au-10 -densification du tissu résidentiel et utilisation des dents creuses/ renouvellement et logements vacants	SCOT2013 :Prescription relative au réinvestissement urbain : Angoulême :60%d es développements résidentiels en réinvestissement urbain soit au moins 1800 logements dont 650 vacants 1ière cour =40% soit 1200logements dont 300 vacants 2 ^{ième} cour =25% soit 500 logements dont 150 vacants	

			1	1		
5-	Une Agglomération à deux	Un taux de chômage	0,98 médecin pour 1 000		- Nombre de	-Regard sur les
Les	vitesses:	de 15% (10 500	habitants en dessous du		consultations	quartiers en difficulté :
Caractéristi-	-Des disparités très fortes	personnes), avec	seuil national de1/ 1000	- Jeunes du	médicales en	14 sur le GA
ques sociales	en termes de revenus selon	toujours de fortes		GrandAngoulême moins	régression	quartiers*présentant
des habitants	les communes du	disparités selon les	- taux de bénéficiaires de	souvent scolarisés	laissant supposer	des difficultés socio-
	GdAngoulême, avec 49%	communes	la CMU-C (11,5% =	jusqu'à 18 ans.	qu'au-delà de la	économiques notables
	des foyers fiscaux non	- Impact fort du	12 000 bénéficiaires)		réduction de	
	imposables concentrés sur	chômage des jeunes		- Familles mono-	l'offre, une part de	- Ils accueillent une
	les communes:Angoulême	et des plus 50 ans.		parentales plus	la population a	population plutôt jeune
	(54,3), Soyaux(56,6%)La		- Sous équipement en	nombreuses et	limité son recours	avec un bas niveau de
	Couronne(51,1%) et St		infirmiers libéraux	confrontées à une	aux soins.	qualification
	Michel (52,4%)		(0,73/1000) sous –	précarité accrue.		
	France :47%		équipement pénalisant			- 3 quartiers « ZUS »
			par rapport au	- Les personnes		(Basseau / Grande
	- Revenu médian des		vieillissement de la	handicapées.		Garenne + Bel Air
	habitants du		population			/Grand Font + Champ
	GrandAngoulême					Manœuvre) se
	(20 802 € soit 1733 € /					distinguent par leurs
	mois) (Puymoyen:					poids
	2824€/mois et Saint-Michel/					démographiques,
	1501€/ mois °					l'importance du
	(Charente :1702€ France/					chômage et le niveau
	1980€)					de revenus alarmants
	- 48% de la population du					- Part de la population
	GA soit 50 571 personnes					de ces 3 quartiers
	allocataire CAF /					n'apparaissent plus
	augmentation de 3% depuis					dans les prises en
	2010					charge institutionnelles
						notamment l'emploi.
	-40,60% des allocataires					
	CAF vivent sous le seuil de					
	bas revenus sur le GA soit					*14 quartiers :
	9048 personnes(Angoulême(6)
	Département :36,92%)					Soyaux(1)
						Isle d'Esp (1)
	-diagonale Ruelle/ la					Ruelle (1)
	Couronne + soyaux :					Gond Pontouvre(2)
	population précaire avec					Saint Michel(1)
	des revenus très faibles					La Couronne (1)
	inférieur au 1 ^{er} décile de					Nersac (1)
	5700€/ an					

6-La mobilité et les déplacements	Chaque jour, les habitants du SCOT de l'Angoumois effectuent 456 000 déplacements (3,8 déplacements/jour/personne), et à 74% en voiture personnelle / les modes actifs (marche, vélo) et les transports en commun (5%) restent peu utilisés - La péri-urbanisation structurelle allonge les distances et favorise l'usage de la voiture incitant à réfléchir à des modes alternatifs de déplacement et aux questions d'Aménagement du territoire	Les trafics routiers se concentrent sur le RN10 (avec un fort % de camions) et sur la RN141 / certains axes du cœur d'agglo sont très passants et utilisés comme voies de transit	L'arrivée de la LGV en 2017, l'aménagement du quartier de la gare, la mise en œuvre du projet Mobilix et la réorganisation du réseau de transport en commun = projets majeurs devant modifier la carte des déplacements sur l'agglo	Concernant les déplacement sur le Scot : Sur les 456000 déplacements quotidiens, 66,65% sont sur l'aire du GA dont 23,7% uniquement sur Angoulême(51% utilisent leurs voitures) 18,5% entre Angoulême et la Ca du GrandAngoulême ou inversement(93% utilisent leurs voitures) 24,4% uniquement sur la CA du Ga hors angoulême (72% utilisent leurs voitures)	Gouvernance : 3 AOT (autorité Organisatrice de Transports) sur le Département- CA du GA + Département+Ré gion -offre de services insuffisamment complémentaires entre Agglo et autres communes de Charente - Absence de tarification commune urbain/ péri-urbain Pour quand un syndicat Mixte SRU ?	
7-L'activité économique et l'emploi	Les grands pôles d'activité : ZI n=°3 Isle d'Espagnac (4 000 emplois) –Girac-Grelet- Rabion (5 000 emplois) – zones commerciales avec 1 hypermarché (Chantemerle La Couronne – Les Montagnes Champniers – Croix Blanche Soyaux) : se situent à proximité des axes routiers majeurs= RN10, RN141, D1000	Sur un total de 56 000 emplois, le tertiaire marchand est le principal secteur d'activité (39,5%): Auchan, Crédit Agricole CP, IRP Auto-gestion, SNCF, La Poste / suivi par le secteur public (37%): Ville d'Angoulême, CG, Agglo, CAF, STGA, DDT, DGFIP, Hôpital de Girac	GdAngoulême reste marqué par l'emploi industriel (relevant du secteur privé)(17%) : Leroy-Somer (1 500 emplois), Schneider Electric (900), DCNS (800), SAFT (500) et par un déficit d'emplois dans les services.	- 1200 emplois privés perdus entre (2008/2012) -calcul en cours pour les emplois publics (administration publique, enseignement, santé et action sociale): en 2010:20 850 emplois en 1999: 18 252 - 60 établissements en moins entre 2008 et 2012 DOO SCOT: objectif de création de 7 160 emplois d'ici 2030	Poids des filières en emploi : -Image : 1000- 50 entreprises Mécatronique : 6000- 100 entreprises -graphique : 2000 – 80 entreprises	Le GA compte 39% de services marchands taux inférieur à 6 points à la moyenne nationale. Rôle du secteur tertiaire non marchand pèse fortement avec 36,8% des emplois 6 points au dessus de la moyenne nationale

8-La fiscalité des ménages et des entreprises	Fiscalité des ménages : impôts ménages payés par les habitants aux communes : 1 forte disparité selon les communes de l'agglo, avec 1 pression fiscale + élevée que la moyenne nationale à Angoulême et Soyaux – et l'impôt des ménages le + élevé à Angoulême (673€/habitant)	Fiscalité des entreprises : CET contribution économique territoriale = CFE cotisation foncière des entreprises + CVAE cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : le secteur industriel est le principal contributeur = 42% de la CET perçue par l'agglo (8 entreprises sur les 10 + grosses contributrices appartiennent à l'industrie)	Calcul sur la pression fiscale calculée sur l'aire du GA par rapport à la moyenne des communes de l'Agglo (cf doc joint) Pas de données Insee publiques concernant le poids de l'Armée A Blanchard recherche les données disponibles	Taux de Versement Transport : 1,8 % sur les salaires versés applicable aux entreprises de + de 9 salariés	
9- L'enseignement et la culture	Primaire au lycée : 110 établissements scolaires accueillent 27 000 élèves (effectif stable), sur toutes les communes de l'agglo Dont 14% d'élèves inscrit dans un établissement privé essentiellement sur Angoulême(3200 élèves et Saint-Yriex (429 élèves) et La Couronne (177 élèves °	Enseignement supérieur : 3ème pôle étudiant de la région, 3 500 étudiants (derrière Poitiers 25 000) et La Rochelle 12 600), répartis sur 3 zones : Centre universitaire de la Charente (antenne Poitiers), surtout à La Couronne (740 étudiants) – Campus de l'image Magelis à Angoulême (900 étudiants) – formation CCI à Isle d'Espagnac (400 étudiants) / spécificité : nombre important d'étudiants en écoles d'art et de culture	Fréquentation des évènements culturels: (dont 5 festivals d'intérêt communautaire) FIBD 200 000 visites Gastronomades 120 000 personnes Théâtre national d'Angoulême 52 000 spectateurs Festival du Film d'Angoulême 20 000 personnes Circuit des remparts 20 000 personnes Musiques Métisses 6 500 spectateurs L'Alpha, médiathèque du GdAngoulême en construction quartier de la gare, ouvrira en 2014	Données apprentissage: -1026 personnes en contrat d'apprentissage sur 40 686 personnes actives sur le GA soit 2,5% -53% des jeunes de15 à 19 ans qui travaillent sont en Contrat d'apprentissage	

10-Les services et équipements	- 97% de l'eau potable produite pour les habitants du GdAngoulême provient des sources de la Touvre - les 4 stations d'épuration de l'agglo traitent 5 millions de m3 d'eau/an	La production des ordures ménagères diminue depuis 2006 (242kg/an/hab), mais le tonnage global traité a augmenté (+ apports directs à l'usine d'incinération de La Couronne, dont Calitom) / 4 déchèteries sur l'agglo + 1 plate-forme de broyage des déchets verts à Frégeneuil	Divers équipements communautaires gérés par GdAngoulême: 2 salles de spectacle (Carat 7 000 places + Nef 700 places) – 1 Conservatoire de musique – 1 Ecole d'arts plastiques - 1 piscinepatinoire – 1 crèche – 1 camping – 1 centre équestre – 1 stand de tir	Programmes très haut débit : -plan FTTH-Orange / particuliers -Solstice/ DSP GA : desserte : okGA sauf Mornac débit jusqu'à 1giga Taux de pénétration : 12% Taux de raccordement : ok sur toutes les ZE+ZI 360€/ tx de raccordement élevé hors zones	Equipements et services innovants: -appel à projets Relatio -créalab -pépinière d'entreprises -espace privé de coworking « la Kabanne »	
11- l'environnement et le développement durable	Une grande variété de paysages sur la Charente et sur le GdAngoulême - un recul de la SAU (surface agricole utile) et du nombre d'exploitations sur le SCOT (moins 1 000 hectares en 10 ans)	1 consommation énergétique + faible en cœur d'agglo (Angoulême St Michel La Couronne) (+ appartements et petites maisons) – alerte : 1 taux de 20 à 25% de ménages en situation de précarité énergétique à Soyaux 1 pollution industrielle importante + 1 pollution liée au trafic routier Production d'énergies renouvelables : 93 % =bois	1 risque d'inondation de la Charente et de ses affluents Les mouvements de terrain (suite à sécheresse) = 95% des durées totales des arrêtés de catastrophe naturelle	Construction d'un système de 26 indicateurs de développement Durable pour Poitou-Charente : en 4 grands chapitres : -développement humain et cohésion sociale -économie -écologie -gouvernance	SCOT :DOO objectifs: -trame verte et bleue -préservation des terres agricoles et des espaces boisés -élaboration des PLU sur la base d'une réflexion concertée -assainissement des eaux usées -utilisation des énergies renouvelables (bois, éolien, solaire)	-mixité sociale et générationnelle -proximité des services et des moyens de déplacement

12 Subsidiarité	- SCOT approuvé /	- Intercommunalité en	- CDD – Agglomération du		
	volonté de prise en	mue :vers une	GrandAngoulême		
- Travail en	main du	intercommunalité de		Peu de grands	
réseau /	développement local	projets et non de gestion	- peu d'implication de la	décideurs	
partenariat		' '	population par la CA du GA	économiques	
gouvernance	- Quelle cohérence	- Quels moyens et lieux	dans les grands projets du	implantés dans	
	entre les politiques	partagés de diagnostic,	territoire.	l'aire urbaine	
- Participation	publiques communes /	d'évaluation et d'animation			
citoyenne	Agglomération /	du territoire ?			
	regroupements et				
	transfert de				
	compétences ?				
	- Quelle coopération				
	des différents niveaux				
	de collectivités locales				
	(EPCI / département /				
	région)?				

 $\begin{tabular}{ll} \textbf{Courriel}: \underline{conseildedeveloppement@grandangouleme.fr} \\ \textbf{Site Internet}: \underline{www.codevgrandangouleme.fr} \\ \end{tabular}$

Lexique



Conseil de Développement du GrandAngoulême 25, Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX Tél: 05 45 93 08 28 Fax: 05 45 38 69 85

 $Courriel: \underline{conseil de developpement@grandangouleme.fr}$

Site: www.codevgrandangouleme.fr



Site Internet: www.codevgrandangouleme.fr